

Communiqué de Presse
12 janvier 2021 à Paris

La rétroactivité des aides crée un climat délétère dans le monde économique !

Ces derniers jours, le gouvernement est revenu sur les modalités de versement du fonds de solidarité pour les restaurateurs. Alors que les recettes de la vente à emporter étaient jusqu'à présent exclues du calcul des aides, 50 % du chiffre d'affaires réalisé au mois de décembre sur les ventes à emporter sera déduit des aides alloués par le gouvernement dans les prochains jours.

Vendredi 8 janvier dernier, invité sur le plateau de BFM TV, le ministre délégué aux TPE et PME, Alain Griset, a publiquement exprimé son désaccord vis-à-vis de cette décision rétroactive. Le CJD le rejoint dans cette démarche, convaincu que la portée de cette décision dépasse le seul secteur de la restauration et envoie un message très négatif aux acteurs de l'économie dans leur ensemble.

Dans un contexte sanitaire et économique déjà incertain, le gouvernement fait le choix d'ajouter de l'incertitude à l'incertitude en modifiant du jour au lendemain les conditions d'octroi d'aides financières vitales, et en rendant cette décision rétroactive.

« Cette décision est contraire aux principes élémentaires de survie économique en période de crise. Des entrepreneurs ont innové pour survivre, maintenir une activité économique et des salaires. Aujourd'hui, ils réalisent que les fruits de leurs efforts leur barrent l'accès à des aides pourtant indispensables. Comment peut-on sereinement envisager l'avenir si le gouvernement revient sur des aides promises il y a quelques semaines à peine ? » s'interroge Emeric Oudin, président du CJD France.

Le CJD demande donc au gouvernement de revenir sur cette décision et de garantir à l'avenir, pour tous les acteurs de l'économie, un cadre réglementaire et législatif clair et stable.

A propos du CJD

Le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) est une association indépendante et apaisante qui, depuis 1938, rassemble des dirigeants partageant une vision commune de l'entreprise. Créé pour réhabiliter la fonction patronale, le CJD compte aujourd'hui plus de 5 000 chefs d'entreprise et cadres dirigeants en France qui se forment au métier de "dirigeant-entrepreneur". Mouvement indépendant et en expérimentation constante, le CJD croit que la performance de l'entreprise ne doit pas être considérée sous son seul aspect économique, mais doit être abordée sous ses aspects sociaux, sociétaux et environnementaux.

Contact presse :

Virginie Hoarau
Responsable plaidoyer
0763651223
Virginie.hoarau@cjd.net